

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 09 décembre 2021

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 03/12/2021
Présents : 19	<i>L'an deux mille vingt-et-un et le neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 1	Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Jean-Louis LAFAURIE, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Didier VORDY, Marc FIDEL
Votants: 20	
Pour: 20	
Contre: 0	Représentés: Francis BOUTES par Daniel BARTHES
Abstentions: 0	Présents non votants :
	Excusés: Thierry CAZALS, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL
	Absents:

Objet: Contrat : évaluation finale du programme européen Leader " Sites en valeur, sites en marchés " et FEDER-ATI " Approches Territoriales Intégrées "

Le développement rural est soutenu par l'Europe à travers le « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural » (FEADER). Depuis 2011, un axe particulier du FEADER est dédié à l'innovation en milieu rural : la « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale » (LEADER). Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en tant que Groupe d'Action Locale (GAL) a participé au programme LEADER 2007 - 2014 (GAL « Itinérance »), avec une stratégie ciblée sur le tourisme. Avec 136 dossiers soutenus pendant la période de 2007 à 2014, le GAL « Itinérance » a permis au territoire d'obtenir une dotation globale de 3 500 000 € de subventions. Cette contribution FEADER et celle du Département de l'Hérault ont permis la réalisation de presque 5 800 000 € d'investissement sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Pour **le programme LEADER de 2014 à 2020**, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a présenté sa candidature « Sites en valeur, sites en marchés » avec un projet de développement structuré autour de quatre axes stratégiques :

1. Reconstituer les sites paysagers via un programme de diversification agricole,
2. Encourager et accompagner la mise en scène des sites patrimoniaux,
3. Développer une offre de loisirs thématiques autour des sites,
4. Favoriser l'ouverture du territoire à de nouveaux marchés, à d'autres cultures et à d'autres modèles de développement.

Conformément aux engagements pris dans la mise en œuvre du programme de développement rural, il convient de mener une évaluation finale de notre programme LEADER.

Depuis la fin de l'année 2016, 83 projets ont été présentés au Comité de programmation.

Pour le programme FEDER-ATI

L'Approche Territoriale Intégrée encourage la mise en place de démarches favorisant une coordination et des synergies entre acteurs régionaux et locaux. Dans ce cadre, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu chef de file désigné par l'autorité de gestion.

A ce titre les opérations doivent s'inscrire dans le cadre du programme opérationnel FEDER et plus précisément sur les objectifs suivants :

- Améliorer la compétitivité des PME ;
- Améliorer l'accès aux TIC, leur utilisation et leur qualité ;
- Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle de ressources ;
- Soutenir la transition vers une économie à faible carbone, favoriser l'adaptation aux changements climatiques.

Depuis la fin de l'année 2016, 17 projets ont été présentés au Comité Technique.

Cette évaluation porte sur la réalisation de 6 vidéos thématiques dont l'objet est la valorisation des projets réalisés dans le cadre des programmes européens, à savoir :

- o Agriculture,
- o Patrimoine naturel,
- o Tourisme,
- o Sauvegarde et valorisation du patrimoine,
- o Connaissance du patrimoine.

Il est donc proposé de lancer un appel d'offres pour réaliser ce travail d'évaluation des projets financés au regard de la stratégie retenue par le Groupe d'Action Locale mais aussi contribuer à l'évaluation du Programme de Développement Rural Régional 2014-2020.

Les différents programmes européens mentionnés plus haut ont permis la réalisation de nombreux projets sur le territoire. Il s'agit maintenant de donner à voir aux acteurs du territoire (élus, structures publiques, acteurs associatifs, entreprises...) l'ensemble des résultats obtenus autrement que par un bilan d'activité, qui ne sera sans doute pas lu par tous.

Ainsi, le GAL du Pays Haut Languedoc et Vignobles a choisi d'utiliser des vidéos comme outil de valorisation de ces programmes européens. Il s'agira donc de la réalisation d'1 vidéo de présentation générale d'une durée de 6 à 8 minutes qui donnera à voir un résumé de l'ensemble des projets réalisés et de 5 vidéos d'une durée comprise entre 1 et 5 minutes présentant les projets relatifs aux thématiques mentionnées ci-dessus.

Le budget prévisionnel de cette opération s'élève à 50 000,00 € TTC pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités :

– Conseil Départemental de l'Hérault	5 000,00 €
– Conseil Régional Occitanie	5 000,00 €
– Union Européenne – crédits FEADER LEADER	40 000,00 €

Cette opération relève de la fiche-action 6 dédiée à l'animation, la gestion, la communication et l'évaluation du GAL, l'ensemble des dépenses sont couvertes avec un taux d'aide publique de 100 %.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- se prononce favorablement sur l'opération présentée;
- autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Pierrerue le 09 décembre 2021

